

Droit, économie, gestion, mention Droit et administration publique spécialité Gestion locale du patrimoine culturel

RNCP22629 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	128
Code(s) ROME	A1204, E1107, G1202, K1601, K1602
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Orléans
<http://www.univ-orleans.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- assister les élus dans la définition de la politique culturelle
- piloter les projets touchant à la conservation dans les musées et châteaux,
- organiser le programme d'activités des services culturels des collectivités et intercommunalités,
- participer aux missions des établissements publics de coopération culturelle (EPCC),
- coordonner les animations du patrimoine avec le personnel enseignant des publics scolaires...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue de la formation, le diplômé sera capable de : (activités)

- constituer un dossier de demande de subventions
- comprendre un bilan comptable et un compte de résultats
- mobiliser des financements nationaux et européens pour monter un projet patrimonial
- participer à une procédure de marché public
- constituer un dossier de presse
- faire une étude des publics
- mettre en place des outils de communication
- organiser une journée événementielle, type colloque
- faire le bilan de l'activité d'un service et proposer des pistes d'évolution
- mettre en réseau des partenaires et s'adresser aux institutions culturelles
- diriger une équipe et mener des réunions
- connaître la législation concernant le secteur du patrimoine
- appréhender les spécificités d'un patrimoine bâti, naturel, paysager
- appréhender les spécificités de la restauration du patrimoine
- appréhender les spécificités de la médiation culturelle
- animer un groupe

Les savoirs transmis : connaissances théoriques (disciplinaires ou transversales) et pratiques à mobiliser

- connaissances juridiques sur le patrimoine culturel et naturel, les institutions culturelles, les pratiques administratives (contrats, droit administratif, institutions...)
- connaissances comptables (comptes de résultats, bilan comptable, comptabilité analytique, comptabilité publique, audit, contrôle...)
- connaissances historiques (façonnement historique du patrimoine, politiques culturelles de la France, histoire de l'administration du patrimoine)
- techniques de marketing appliquées au patrimoine
- outils informatiques, Word Excel, Power point, Php, Mysql
- éléments concernant la conservation préventive et la restauration, de la médiation culturelle
- éléments d'histoire de l'art
- outils sociologiques dans l'évaluation des publics et de la fréquentation des sites
- connaissances sur les techniques de montage de projet
- connaissances sur les plans de financement européens
- monter une enquête des publics
- développer un plan de communication
- produire des outils de médiation

Les savoirs-faire technique et méthodologique transmis : mise en œuvre des savoirs pour réaliser une tâche

- Capacité de monter un projet en matière patrimoniale, de suivre la gestion et le financement d'un tel projet en prenant en compte les différents aspects du patrimoine (contraintes de restauration, contraintes paysagères et liées au patrimoine naturel, montage de programme culturel et événementiel, études des publics... cf. les objectifs ci-dessus rappelés).
- Capacité d'analyse de questions transversales (juridiques, gestion, culturelles et historiques)
- Capacité de propositions pour aider à la décision (administrations, collectivités territoriales, entreprises de secteur patrimonial)
- Prise de parole en public

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- collectivités territoriales, administrations publiques de la culture
- entreprises privées gestionnaires de châteaux,
- musées et sites, PNR
- Offices de tourisme
- associations, EPCC
- SEM...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- responsable de la politique culturelle
- attaché de conservation dans les musées et châteaux,
- directeur des services culturels des collectivités et intercommunalités,
- cadre dans les établissements publics de coopération culturelle (EPCC),
- chargé de mission
- animateur du patrimoine
- agent de développement culturel / du patrimoine / de médiation
- responsable de la médiation
- coordinateur de projets

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 168 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée) G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	77 204
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	57 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U0X91 — Cadres et techniciens de la documentation V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Jury désigné par le Président de l'université d'Orléans, présidé par un enseignant chercheur nommé et constitué de personnes ayant contribué aux enseignements en application de l'article L 613-1 du code de l'éducation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

oui

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

non

COMPOSITION DU JURY — VAE

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://formations.univ-orleans.fr/>

<http://www.univ-orleans.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/22629/>